



BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE REINHARDSMUNSTER N° 3 - 2015

Chers concitoyens, le conseil municipal vous présente son bulletin d'information

SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune de REINHARDSMUNSTER est en ligne depuis le 04 mai 2015. Grâce à ce site, nos concitoyens pourront désormais être informés de l'actualité de la commune et rester en relation constante avec les élus.

Nous avons voulu proposer un site dynamique et accessible à tous, en offrant un contenu varié, articles, photos...

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une bonne navigation sur le site de REINHARDSMUNSTER :

www.reinhardsmunster.com

BALAYAGE ET HERBES FOLLES

Dans l'intérêt de la salubrité publique, les habitants sont invités à nettoyer la voie publique au-devant de leurs immeubles. Il s'agit du balayage et du nettoyage du trottoir, du caniveau et du nettoyage de la demi-chaussée tout le long de votre propriété. En balayant régulièrement les trottoirs et les caniveaux, vous éviterez la pousse des herbes folles ou des mauvaises herbes aussi bien dans les caniveaux que le long de votre propriété. Une petite commune comme la nôtre ne peut pas engager des ouvriers pour faire ce travail d'arrachage et de balayage.

Un grand merci à tous les habitants qui pratiquent déjà régulièrement ces activités éco-citoyennes et à ceux qui vont le faire.

A NOS AMIS LES CHIENS ET A LEUR MAÎTRE

Faut-il rappeler que les chiens ne sont pas autorisés à se promener tout seul ?

Faut-il rappeler que notre village est situé à la campagne, que les prés et la forêt sont à nos portes ?

Il est donc facile de comprendre la grogne de nos concitoyens à l'égard de certains chiens, tenus en laisse ou non, qui font leurs déjections dans les rues du village, au bas des portes, dans les pelouses privées ou les espaces publics, dans les rues qui mènent vers les prés, etc...

Si vous n'avez-vous pas de coin de jardin pouvant accueillir les besoins naturels de votre toutou, faites comme certains propriétaires de chiens, emmenez-les dans la campagne environnante ou bien munissez-vous d'un sac plastique, afin de ramasser les déjections lorsque vous promenez votre animal préféré.

Tout le monde s'en trouvera mieux, y compris vous-même.

INVITATION

Le conseil municipal a le plaisir de vous inviter au verre de l'amitié servi à l'occasion de la Fête Nationale. Les enfants de moins de 11 ans auront leur traditionnel « 14 juillet Wège ».

Nous vous donnons rendez-vous, à la Salle des Fêtes, **Mardi 14 juillet 2015 à 11h.**

SALLE DES FETES

Comme indiqué dans le précédent bulletin d'information, le conseil municipal va réaliser des travaux d'extension de la salle des fêtes, coté parking, et de rénovation des façades ; le montant de ces travaux a été estimé à 94 900 € HT auquel s'ajoute 500 € pour l'organisation de la Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (obligatoire). Les appels d'offres sont clos et les maitres d'œuvre retenus, à savoir :

- KIRBILLER : terrassement - gros œuvre = 24595,20 €
- HOPFNER : charpente bois-bardage = 21457,50 €
- CZRF : couverture bacs acier - zinguerie = 9487,50 €
- GROLL : menuiserie extérieure PVC = 1770,00 €
- BN France : portes sectionnelles = 1702,58 €
- RUNTZ : installation électrique = 1273,76 €
- ZIEGELMEYER : chauffage = 2965,45 €
- ALVENTI : plâtrerie - faux plafond = 3129,00 €
- SCHEIBEL : serrurerie = 8760,00 €
- KAAN : isolation extérieur - peinture intérieur et extérieur = 13204,85 €
- JL SCHWEITZER : échafaudage = 3387,00 €



Côté gauche



Façade avant



Façade arrière